

Cent ans de séparation des Églises et de l'État

Les organisations du CNAL célèbrent la loi de 1905

EN 2005, le CNAL s'est investi dans la commémoration du centenaire de la loi de séparation des Églises et de l'État. Il a chargé l'institut CSA de réaliser un sondage pour connaître la représentation qu'ont les Français de la laïcité. Les résultats ont été notamment présentés dans la brochure «*Les Français et la loi de 1905*», diffusée à dix mille exemplaires^(*). Le CNAL a également organisé un colloque à La Roche-sur-Yon (85) : «*Services publics pour tous : quelles réalités ?*». Outre ce thème d'actualité, cette manifestation visait à célébrer l'ouverture du collège public d'Aizenay (85), à la rentrée 2005, après des années de lutte. Le 10 décembre, le CNAL faisait partie du collectif d'organisations qui a initié la rencontre «*Une laïcité à l'échelle du monde du XXI^e siècle*». Ce colloque a permis de traiter, grâce à la participation d'intervenants étrangers, de la liberté de conscience, des rapports Églises-États dans différents pays et de la portée universelle de la laïcité. ■

(*) Brochure disponible auprès de chaque organisation constitutive du CNAL ou au CNAL (209, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris). Participation aux frais d'envoi : deux timbres à 0,53 €.



● La loi de 1905 et les DDEn

Tout au long de l'année 2005, les délégués départementaux de l'Éducation nationale (DDEn) ont pris l'initiative ou ont participé à de nombreuses manifestations autour du centenaire de la loi de 1905. Les formes ont été diverses : conférences, colloques, expositions et publication de brochures faisant largement appel aux archives départementales, plantations d'arbres de la laïcité, remises de médailles commémoratives, banquets républicains... Les DDEn ont aussi fait le choix d'aller au-delà du seul aspect commémoratif pour réfléchir sur la permanence et l'actualité de la laïcité. Deux thèmes proposés aux unions départementales : «*Sphère publique/Sphère privée*» et «*Interculturalité et Universalité*» ont fait l'objet de synthèses présentées au congrès national de Lyon. En séance de clôture, une table ronde réunissait Jean-Paul Scot, Frédérique de la Morena et Henri Peña-Ruiz qui conjugèrent leurs points de vue historique, juridique et philosophique pour montrer les complexités de l'avènement d'un idéal, la laïcité, mais aussi ses enjeux et ses exigences dans la société d'aujourd'hui.

● La loi de 1905 et la Fcpe

La Fcpe s'est fortement impliquée dans l'organisation. À Paris, le 10 décembre 2005, du colloque «*Une laïcité à l'échelle du monde au XXI^e siècle*». L'objectif était d'illustrer la dimension internationale de la laïcité à travers la présentation d'expériences de différents pays. Les participants (venus du Mexique, du Maroc, du Québec, d'Irlande, des États-Unis...) ont affirmé, dans une déclaration commune, qu'ils s'inscrivaient «*dans le vaste mouvement du monde en faveur d'une humanité plus solidaire, faisant toute sa place aux valeurs de la laïcité*».

● La loi de 1905 et la Ligue de l'enseignement.

La Ligue de l'enseignement a notamment réalisé : la série «*1905-2005*» dans le mensuel *Idées en Mouvement* : quinze articles

de fond tirés à trente mille exemplaires ; l'exposition «*Histoire et actualité de la Laïcité*» (plus de deux cents expositions en France) ; le développement du site www.laicite-laligue.org (sept cents textes en ligne) ; la création d'une news letter «*La Lettre Laïque*» ; l'organisation de quatre colloques nationaux et d'un international (avec vingt-sept autres organisations) ; la publication de «*Laïcité, nous écrivons ton nom*» de Pierre Tournemire (cinquante mille exemplaires) ; enfin la production de deux DVD : «*la Séparation*» et «*Cent ans de laïcité*».

● La loi de 1905 et le SE-UNSA

Le centenaire de la loi sur la laïcité fut l'occasion pour le SE-UNSA de démontrer la modernité de cette valeur et de vérifier que, pour les jeunes enseignants aussi, les principes contenus dans ce texte sont toujours d'actualité. Le SE-UNSA a donc mené une enquête en mai et juin 2005 et organisé un colloque le 28 septembre où une table ronde a traité particulièrement de la laïcité dans la France du XXI^e siècle : quel contexte ? Quelles évolutions ? Quelles conséquences pour l'École ? L'importance de la laïcité à l'École, la nécessité de la mettre en pratique et de la transmettre, la formation à l'IUFM furent au cœur des débats.

● La loi de 1905 et l'UNSA-Éducation

Outre son soutien et sa participation à différentes manifestations locales pour le centenaire de la loi de séparation, l'UNSA-Éducation a organisé le 17 novembre 2005 un colloque national au Conseil économique et social sur le thème «*Actualité de la Loi de 1905*». Sur le même thème, une étude confiée à trois chercheurs (Henri Peña-Ruiz, Remy Schwartz et Patrick Weil) abordant les aspects philosophiques, juridiques, et sociologiques de la loi de 1905, sera publiée en 2006. Un DVD regroupant les textes de la fédération sur la laïcité depuis 1946 est disponible à l'UNSA-Éducation.